

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 44 - 2025

Séance du : 26 juin 2025

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mille vingt cinq le vingt six juin à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, OUBRIER-LEBARON Joëlle

Excusés ayant donné pouvoir : LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha
STORNI Cécile donne pouvoir à CHALENCON Didier

Absents Excusés :

Absent : BLAZEVIC Harry, HUGUES Stéphanie

Date de convocation : 17/06/2025

Date d'affichage : 17/06/2025

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

**OBJET : Validation Avant Projet Définitif – Réhabilitation commerce
Logement**

Vu la délibération en date du autorisant le maire à missionner le cabinet pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment.

Au stade de l'APD le montant prévisionnel des travaux est estimé par l'équipe de maîtrise d'œuvre à 344 050 € HT décomposé comme suit :

<u>Intitulé du lot</u>	<u>Tx TVA</u>	<u>Montant H.T</u>	<u>T.V.A.</u>	<u>Montant TTC</u>	<u>Variante HT</u>
<u>Commerce clos couvert</u>		265 820.00 €	53 164.00 €	318 984.00 €	
1. Désamiantage	0.20	13 400.00 €	2 680.00 €	16 080.00 €	
2. Maçonnerie	0.20	40 200.00 €	8 040.00 €	48 240.00 €	
3. Charpente couverture zinguerie	0.20	57 100.00 €	11 420.00 €	68 520.00 €	
4. Serrurerie	0.20	11 960.00 €	2 392.00 €	14 352.00 €	
5. Menuiseries extérieures	0.20	21 600.00 €	4 320.00 €	25 920.00 €	
6. Menuiserie intérieure	0.20	5 110.00 €	1 022.00 €	6 132.00 €	
7. Plâtrerie Isolation	0.20	41 230.00 €	8 246.00 €	49 476.00 €	
8. Carrelage Faïence	0.20	16 700.00 €	3 340.00 €	20 040.00 €	8 585.00 €
9. Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire	0.20	33 800.00 €	6 760.00 €	40 560.00 €	

10. Electricité	0.20	24 700.00 €	4 940.00 €	29 640.00 €	
Logement R+1		78 230.00 €	15 646.00 €	93 876.00 €	
1. Maçonnerie	0.20	8 900.00 €	1 780.00 €	10 680.00 €	
2. Serrurerie	0.20	7 300.00 €	1 460.00 €	8 760.00 €	
3. Menuiseries extérieures	0.20	15 680.00 €	3 136.00 €	18 816.00 €	
4. Plâtrerie isolation	0.20	13 990.00 €	2 798.00 €	16 788.00 €	
5. Carrelages faïences bains	0.20	3 360.00 €	672.00 €	4 032.00 €	
6. Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire	0.20	21 500.00 €	4 300.00 €	25 800.00 €	
7. Electricité	0.20	7 500.00 €	1 500.00 €	9 000.00 €	
		344 050.00 €	68 810.00 €	412 860.00 €	

Considérant qu'à ce stade d'avancement du projet, il convient d'approuver l'avant-projet définitif (APD) remis par le maître d'œuvre avant de poursuivre la phase d'étude de projet (PRO) ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- **D'APPROUVER l'Avant-Projet Définitif relatif à la réhabilitation d'un bâtiment communale en commerce/restauration/logement**
- **D'APPROUVER Le coût prévisionnel des travaux actualisé à la somme de 344 050.00 € H.T ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à procéder au lancement de la consultation des entreprises pour les marchés de travaux et à signer tout document se rapportant au projet ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

 